

Le CAP Transport fluvial donne accès au métier de matelot ou matelote et participe aux activités principales que sont :

- la navigation et l'exploitation le bâtiment ;
- l'entretien et la maintenance du bâtiment ;
- la prise en charge de la marchandise et des passagers.

Le ou la titulaire de la spécialité transport fluvial du certificat d'aptitude professionnelle est amené à exercer son activité à bord d'une unité de transport fluvial qui effectue des déplacements, des transports fluviaux nationaux et/ou internationaux de biens, de personnes ou de marchandises. Il ou elle est qualifié pour assister le conducteur dans les manœuvres, la maintenance et l'exploitation d'un bâtiment fluvial dans le cadre des opérations de navigation et de transport.

Travaillant généralement au sein d'une équipe, il ou elle est en relation avec des clients, les services internes. Il ou elle communique à l'oral et à l'écrit en français et dans une autre langue de l'Union européenne.

Afin de répondre aux besoins spécifiques du transport fluvial, ce professionnel a suivi une formation spécifique portant sur la préparation à l'obtention :

- du certificat de qualification de l'union des membres d'équipage ;
- du certificat de qualification d'expert ou d'experte en matière de navigation avec passagers ;
- du certificat d'opérateur de radiotéléphonie ;
- des habilitations électriques ;
- de l'attestation de sauveteur ou sauveteuse secouriste du travail (SST).

Le métier implique des déplacements sur de courtes et longues distances et sur des durées variables. Des attestations et certificats réglementaires appropriés à la nature et aux caractéristiques du bateau sur lequel il ou elle exerce sont obligatoires. Il faut également avoir une très bonne connaissance des règles de navigation et de sécurité.

La pratique d'une langue étrangère est demandée.

Le métier nécessite de la concentration, de la vigilance, de la patience, de la rigueur, de la réactivité, de la ponctualité, le sens de l'organisation, la capacité d'adaptation, l'écoute active, l'autodiscipline, le sens du relationnel et du travail en équipe et le sens du service.

Débouchés

Ce métier s'exerce au sein d'entreprises de transport fluvial de marchandises ou de passagers de la navigation intérieure.

Ces activités s'exercent, principalement, dans :

- les entreprises de transport de marchandises par voie fluviale, artisanales, industrielles ;
- les entreprises de service, de maintenance et de développement du réseau ;
- les entreprises de transport de passagers d'excursion ou de croisière par voie fluviale.

Accès à la formation

Admission de droit :

- Classe de 3^{ème}

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

Enseignements professionnels

- Navigation fluviale
- Travaux pratiques
- Prévention santé environnement

Blocs de compétences

NAVIGUER ET EXPLOITER : Préparation du bâtiment à faire route, Participation à l'exploitation du bâtiment, Participation à la conduite et aux manœuvres du bâtiment, Communication avec son environnement, Intervention lors de situations d'urgence

ENTREtenir ET MAINTENIR LE BÂTIMENT : Entretien du bâtiment, Participation aux opérations de maintenance périodique, Participation aux opérations de dépannage et de réparation

PRENDRE EN CHARGE DE LA MARCHANDISE ET DES PASSAGERS : Participation aux opérations de chargement/déchargement des marchandises, Participation aux opérations d'embarquement/débarquement des passagers




 **Stage**

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Sur les deux années de formation, cette PFMP se décompose en 2 phases :

- 10 semaines permettant d'effectuer des activités relevant d'opérations de transport fluvial, de maintenance et d'activités annexes à bord de l'unité de transport fluvial. Il est souhaitable que ces dix semaines soient réalisées alternativement en transport de marchandises et en transport de passagers.
- 2 semaines réservées :
 - ✓ aux manœuvres en situations professionnelles d'une unité de transport fluvial ;
 - ✓ à l'utilisation des moyens de manutention à bord.

 **Examen**

Unités professionnelles :

EP1 : navigation et exploitation, coeff. 7

EP2.1 : entretien et maintenance du bâtiment, coeff. 3

EP2.2 : prise en charge des marchandises et des passagers, coeff. 4

Unités d'enseignement général :

EG1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, coeff. 3

EG2 : Mathématiques - Physique-chimie, coeff. 2

EG3 : Education physique et sportive (dont épreuve sauterie), coeff. 1

EG4 : Prévention-santé-environnement, coeff. 1

EG5 : Langue vivante, coeff. 1

Epreuve facultative EF1 : LangUE vivante, coeff. .1 (points > 10)

Epreuve facultative EF2 : Mobilité, coeff. .1 (points > 10)

 **Poursuite d'études**

Exemple(s) de formation(s) possible(s)

- Bac Pro Transport fluvial

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

 **Où se former en Occitanie**

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

Drôme (26)

Montélimar - Lycée polyvalent les Catalins (public) /

Bas-Rhin (67)

Schiltigheim - Lycée polyvalent Emile Mathis - (public) /

 **En savoir plus**

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

